

BARÈME DES HONORAIRES TTC DE L'AGENCE

*Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020

HONORAIRES DE VENTE*

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR LOCAUX COMMERCIAUX	PARKING GARAGE
Au dessus de 85 001 €	6 %	10 %	10 %	10 %
De 50 000 € A 85 000 €	Forfait de 5 000 €	10 %	10 %	10 %
DE 0 € à 50 000 €	Forfait de 4 000 €	Forfait de 5 000 €	Forfait de 5 000 €	Forfait de 5 000 €
Jusqu'à 25 000 € Uniquement parking ou garage				Forfait de 2 500 €
ESTIMATION	180 €			

* Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le mandant (vendeur) sauf disposition contraire du mandat

HONORAIRES DE LOCATION*

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
LOCATION VIDE OU MEUBLEE	10 € TTC/M2 VISITE / FRAIS DE DOSSIER/ REDACTION DU BAIL 3 € TTC ETAT DES LIEUX	10 € TTC/M2 VISITE / FRAIS DE DOSSIER/ REDACTION DU BAIL 3 € TTC ETAT DES LIEUX
LOCATION PARKING OU GARAGE	100 € TTC (83,34 € HT)	100 € TTC (83,34 € HT)
HONORAIRES DE GERANCE	9 % TTC (7,50 % HT)	NEANT
HONORAIRES LOCATIONS SAISONNIERES	20 % TTC (16,67 % HT)	
LOCAUX PROFESSIONNELS COMMERCIAUX		20 % du loyer annuel HC et HT

** selon les prix de l'assureur